

LES SERVICES À LA RECHERCHE EN BIBLIOTHÈQUE

PÉRIMÈTRE DES SERVICES

COMMENT CERNER LES SERVICES À LA RECHERCHE ?

UNE CIBLE DIFFICILE À CERNER

DES PÉRIMÈTRES VARIABLES ET MOUVANTS

COMPTER LES ETP RELÈVE DE LA GAGEURE

UN CONTEXTE FORTEMENT ÉVOLUTIF

COMMENT SE SONT CONSTRUITS LES SERVICES ?

RATTACHEMENT INITIAL

- ressources électroniques
- informatique documentaire
- collections
- services aux usagers

Tendance majoritaire
rattachement direct à la direction ou à la direction adjointe

MODALITÉS DE CONSTRUCTION

- Mission émergente
- Groupe de travail
- Construction empirique autour de fonctions existantes
- Structuration autour d'un projet phare

D'OÙ VIENNENT LES POSTES ?

En majorité, de réaffectations internes à la bibliothèque ou au SCD

- Intégration de bibliothèques associées
- Repyramidage de fonctions
- Évolution de postes

Moins souvent, de réaffectations de l'établissement ou de création de poste

Leviers utilisés : dynamique générale autour d'un projet de services, besoins de l'établissement en matière de bibliométrie et/ou soutien de la direction de la recherche

Modèle 1. Service ou département centralisé

Avantages

- Vue globale et capacité à transposer des solutions
- Visibilité du service vis-à-vis de la gouvernance
- Expérimentations et mode projet
- Gestion d'outils ou de services centralisés
- Contribution au décloisonnement entre bibliothèques physiques (pour une organisation multi-sites)

Inconvénients

- Déconnexion avec les bibliothèques physiques (dans le cadre d'une organisation multi-sites)
- Peu d'acculturation aux enjeux recherche parmi le reste du personnel
- Communication avec les unités de recherche parfois difficile

- Aucun service observé ne centralise l'ensemble des services dédiés aux chercheurs
- Le service transversal peut coordonner l'action de référents disciplinaires rattachés à d'autres services/sites
- Dans une logique d'acculturation, les collègues affectés au service transversal peuvent participer à d'autres missions et fonctions

Modèle 2. Un coordinateur, des missions réparties

Avantages

- Fortes synergies, grâce à des fiches de postes mixtes
- Les actions de formation auprès des chercheurs contribuent à rendre visible les services à la recherche à l'externe
- Organisation souple, particulièrement adaptée à des petites structures

Inconvénients

- Peut aboutir à un manque de vision stratégique et/ou de formalisation des orientations et arbitrages
- Manque de visibilité du service ou de la mission en interne
- Problème de priorisation des activités, voire parfois d'encadrement

- La coordination peut être exercée par une personne (parfois directeur ou directeur adjoint), un service transversal, une commission permanente.
- La mission de coordination peut impliquer la mobilisation de référents disciplinaires sur les sites

Modèle 3. Fonction intégrée à un service ou un département

Avantages

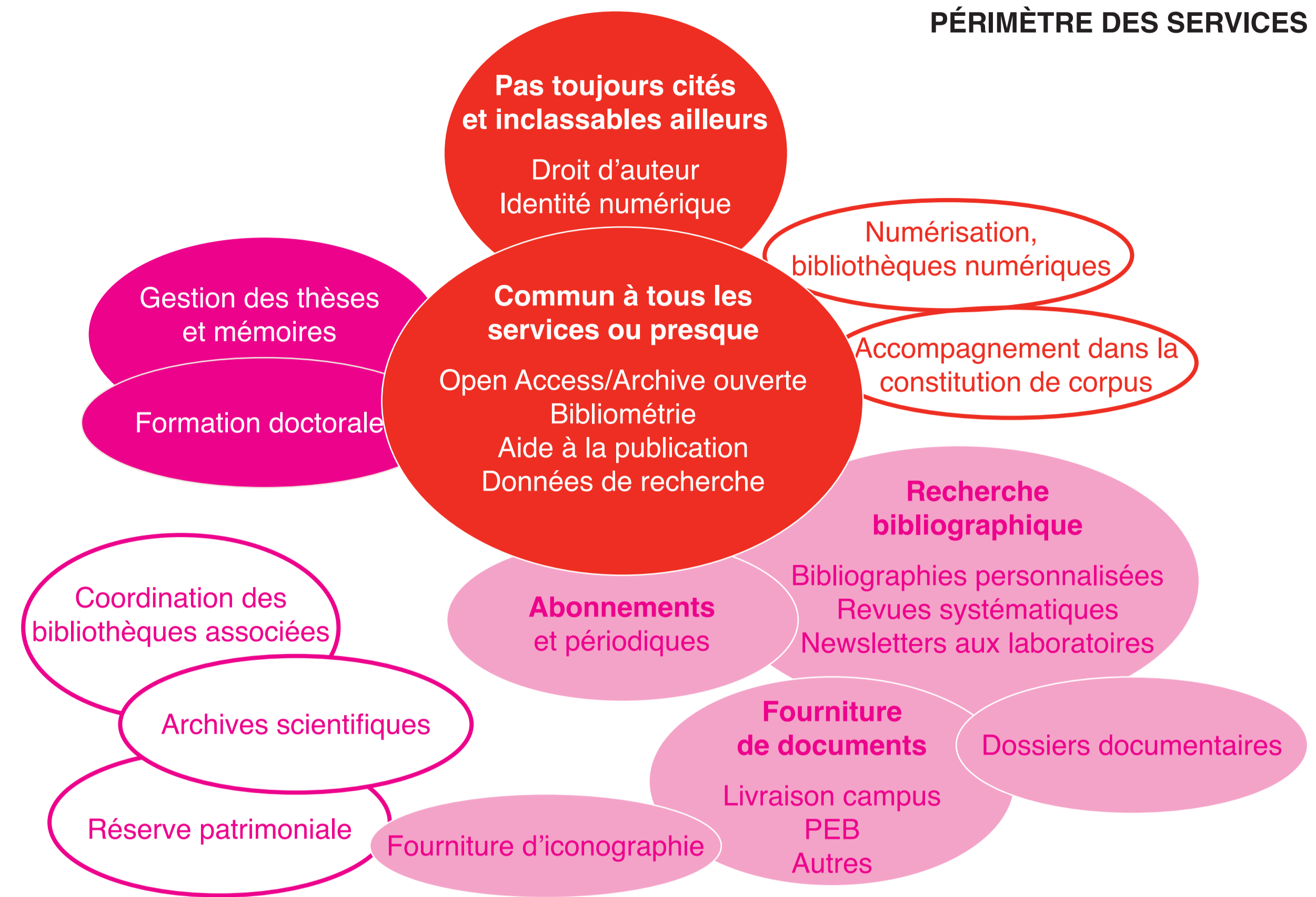
- Maintien de relations structurantes avec des fonctions déjà existantes
- L'appui sur les compétences existantes permet l'apport d'une plus-value forte en matière de services

Inconvénients

- En fonction de la taille du service, structuration hiérarchique parfois excessive
- L'absence de cohérence complète dans les activités du service/département rend difficile l'animation d'équipe et la convergence vers des objectifs communs
- Communication avec les autres missions et fonctions parfois difficile

Rattachements et liens possibles

- Ressources électroniques => vision globale sur la publication scientifique
- Collections => relation entre les expertises « recherche » et « disciplines »
- Numérique / Informatique documentaire => exploitation des compétences numériques pour la recherche



EXEMPLES DE GOUVERNANCE

Relation directe avec Président ou VP Recherche (+ VP Numérique, VP Documentation)

Représentation systématique dans les instances élues de l'établissement, dont commission recherche

Rôle structurant des comités de pilotage de projets
Plateforme de revues, Archive ouverte...

Caractère structurant de la relation avec la **Direction Recherche**, lorsqu'elle fonctionne bien

« Le service est encore récent et son organisation évolutive. »

« Nous allons finir par être limités dans nos actions par notre petite taille. »

« L'appellation "Services à la recherche" fait trop concurrence au service de la recherche de l'université et l'appellation "Service aux chercheurs" ne rend pas assez compte de la dimension bibliométrie et valorisation pour l'établissement. »

« Il serait utile que certaines fonctions soient rattachées ou associées plus étroitement aux services à la recherche... »

« En l'absence d'ancrage ou de relais disciplinaire ou « terrain », il devient plus complexe de « sentir » ou de « saisir » les attentes des chercheurs. »

Avec la participation...

Enquête qualitative menée sur un échantillon de 15 bibliothèques représentées à la commission recherche et documentation
Niveaux d'analyse et de complétude variables selon les établissements

Collecte de données entre mai et juin 2018

des SCD des Universités Dauphine, Paris 3, Paris Descartes, Paris Sud, Nice, Rennes 1, Lille (Droit-Santé et Sciences et Technologies), Aix-Marseille, de la Direction de la Documentation de l'Université de Bordeaux, de la BIU Santé, de la Bibliothèque des Mines Paris Tech, de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris, de la Direction de la bibliothèque et de la Documentation du MHN et de la Direction des Ressources et de l'Information Scientifique de Sciences Po

Conception Commission recherche et documentation, projet coordonné par Marie-Madeleine Géroudet - Réalisation graphique Cécile Verbeke - Septembre 2018

